

De : Gauthey Valentine <valentine.gauthey@vd.ch>

Envoyé : lundi, 15 juillet 2024 10:51

Cc : ucv_ucv.ch <ucv@ucv.ch>; info_adcv.ch <info@adcv.ch>; Info DGAIC <info.dgaic@vd.ch>; Gruaz Pierre-Yves <pierre-yves.gruaz@vd.ch>; Lagniaz Jean-Charles <jean-charles.lagniaz@vd.ch>

Objet : Contribution financière cantonale en faveur des lignes de trafic régional et assimilées -> Information budgétaire aux communes pour l'exercice 2025

Importance : Haute

Destinataires de ce courriel :

- Toutes les communes vaudoises (prière de transférer ce message également à la bourse communale)
- En copie : préfectures de district, UCV, AdCV, DGAIC, C DGMR, C DGMR-MT

Aux Municipalités des communes du canton de Vaud :

Loi sur la mobilité et les transports publics (LMTP ; BLV 740.21)

Contribution financière pour les lignes de trafic régional et assimilées : information budgétaire aux communes pour l'année 2025

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

En lien avec les articles 14 à 16 de la loi sur la mobilité et les transports publics (LMTP ; BLV 740.21), nous vous communiquons que la répartition provisoire du montant de la participation financière à charge des communes relative à la contribution financière du Canton en faveur des lignes de trafic régional et assimilées a été établie pour l'exercice 2025, selon l'état actuel de planification.

À cet effet, nous vous faisons parvenir en annexes les documents suivants :

- Lettre expliquant le cadre, les hypothèses et les évolutions de planification pour l'année 2025 : 240715_Information budgétaire Communes 2025_courrier.pdf ;
- Modifications d'offre envisagées à l'horaire 2025 (document dans le cadre de la consultation du projet d'horaire 2025) : 240521_ConsultationH25_Annonces-modifications.pdf ;
- Détail par ligne de transport des indemnités à charge de chaque bassin : Indemnités Bassins - lignes de transport _InfoBudg_2025.pdf ;
- Répartition entre communes de la participation à charge de chaque bassin : Indemnités Bassins - répartition communes _InfoBudg_2025.pdf.

Le cas échéant, la soussignée se tient à votre disposition pour tout complément spécifique à votre commune.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions de croire, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Avec mes remerciements et cordiales salutations,

VALENTINE GAUTHEY
ÉCONOMISTE DES TRANSPORTS

Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines
Division management des transports (DMT)

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ ET DES ROUTES

Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne

Tél. +41 21 316 71 32

valentine.gauthey@vd.ch

VD.CH